

Oléiculture

N°11
30/07/2021

ARC – MÉDITERRANÉEN



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Jean-Michel DURIEZ

France Olive - AFIDOL

jean-michel.duriez@franceolive.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Les stades phénologiques sont entre BBCH 71-78 (les fruits ont atteint 10% de leur taille finale - les fruits ont atteint 80% de leur taille finale).

Mouche de l'olivier

Les captures sont variables selon les secteurs. Si les conditions météorologiques restent favorables à la dynamique de population de la mouche, les niveaux de risque augmenteront.

Des piqûres sur fruits sont observées.

Les premiers dégâts de dalmaticose ont été observés sur certains secteurs.

Autres maladies et ravageurs

Des cochenilles et *Metcalfa pruinosa* sont toujours observés. Maintenez des observations régulières de vos vergers et mettez en place les mesures de prophylaxie si nécessaire.

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris

13000 Marseille



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 30 juillet au 3 août (source : Météo France) :

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar
Alpes-Maritimes					
Var					
Alpes-de-Haute Provence					
Bouches-du-Rhône					
Vaucluse					
Drôme					
Gard					
Hérault					
Aude					
Pyrénées orientales					

Les températures maximales diminueront légèrement et oscilleront entre 26 et 30°C.

Stades phénologiques

Stade phénologique	BBCH 71 Les fruits ont atteints 10% de leur taille finale	BBCH 75 Les fruits ont atteints 50% de leur taille finale	BBCH 79 Les fruits ont atteints 90% de leur taille finale
Départements			
Alpes-Maritimes (06)	← 72-74 →		
Var (83)	← 72-75 →		
Alpes-de-Haute Provence (04)	← 74 →		
Bouches-du-Rhône (13)	← 71-78 →		
Vaucluse (84)	← 75 →		
Drôme (26)	← 72-74 →		
Gard (30)	← 72-75 →		
Hérault (34)	← 75 →		
Aude (11)	← 72-75 →		
Pyrénées orientales (66)	← 75 →		

Stades phénologiques, source : Sanz-Cortés et al. 2002 et H. Lasserre pour France Olive

Les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault sont au stade de durcissement du noyau. Les autres secteurs s'approchent de ce stade et devraient l'atteindre dans les prochaines semaines.

Observations des fruits



Des chutes d'olives ont été observées sur de nombreux secteurs. Avant de chuter les olives se dessèchent et noircissent. Cela est dû à une chute physiologique due à une régulation de la charge de fruits par l'arbre. Cela peut aussi être dû à un stress extérieur (fortes chaleurs, etc).

Chute physiologique, source : C. Mestdagh pour France Olive



Des flétrissements d'olive sont observés en verger non-irrigués. Cela traduit un stress hydrique.

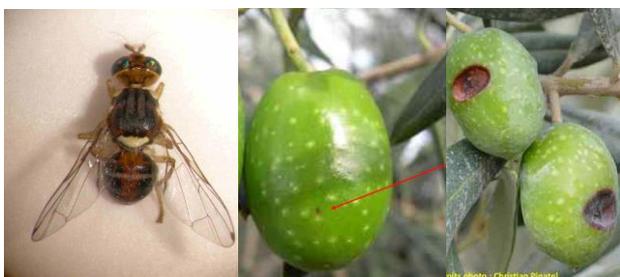
Flétrissement d'olives, source : France Olive



Mouche de l'olivier, *Bactrocera oleae*

Éléments de biologie

La mouche de l'olive reste le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.



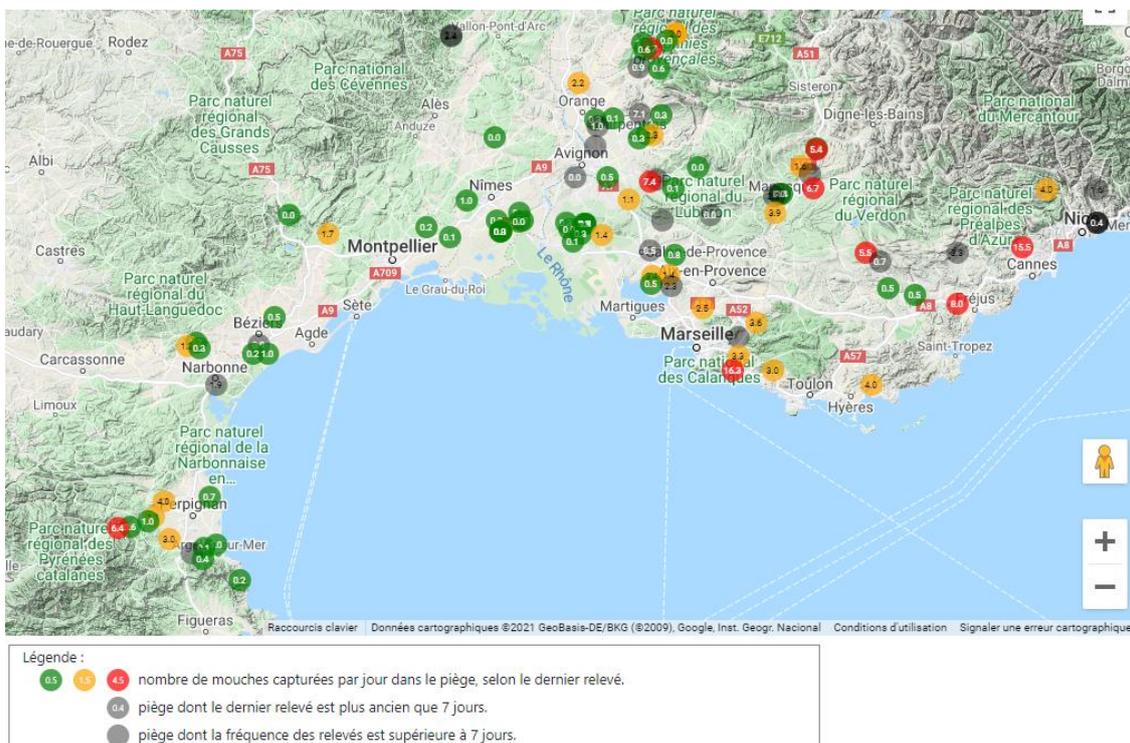
Les piqures de mouches favorisent également l'apparition de **dalmaticose**.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de France Olive : [BSV Oléicole N°10](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [Dalmaticose \(France Olive\)](#) ou [Mouche de l'olive](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs ».

Mouche de l'olive, olive piquée et symptômes de dalmaticose, source : France Olive

Observations

Les captures de mouche par piège et par jour sont représentées ci-dessous. Seuls les relevés des 7 derniers jours sont pris en compte.



Nombre moyen de mouches capturées par jour entre le 23/07/21 et le 30/07/21, source : France Olive

Pour accéder à la carte, consultez le site internet de France Olive, rubrique « [Carte piégeage](#) ».

Globalement, le nombre de captures reste stable sur les territoires. Ces derniers ont légèrement diminué dans la Drôme. Cela peut être dû aux fortes chaleurs ou aux interventions de protection des vergers.

Dans les Alpes-Maritimes le nombre de capture reste très élevé et les dégâts sur fruits augmentent malgré les mesures de protection mises en place. Soyez vigilant dans ce secteur.

Globalement les proportions d'olives piquées sont peu élevées. Les premières larves de mouche ont été observées dans les départements de l'Aude et du Gard.

Les premiers dégâts de dalmaticose, dus aux piqûres de mouche, sont observés dans l'Aude, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

Evaluation du risque

	Départements	Risque estimé					
		Mouche de l'olive					
		Aucun	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Alerte
PACA	Alpes-Maritimes (06)					↔	
	Var (83)	↔					
	Alpes-de-Haute Provence (04)			↔			
	Bouches-du-Rhône (13)	↔					
	Vaucluse (84)			↔			
RA	Drôme (26)			↔			
Occitanie	Gard (30)	↔					
	Hérault (34)			↔			
	Aude (11)			↔			
	Pyrénées orientales (66)	↔					

Si les conditions météorologiques restent favorables à la mouche, les niveaux de risque augmenteront.

Le niveau de risque est à nuancer selon les caractéristiques de votre parcelle. Pour évaluer le niveau de risque sur votre verger, consultez le tableau d'évaluation du niveau de risque présent dans les [précédents BSV](#).

Gestion du risque

Les pièges de suivi des populations de mouche doivent être en place.

Pour réduire les populations de mouche, les pièges alimentaires (piège « bouteille ») peuvent être utilisés. Ce piégeage massif est une méthode de biocontrôle sans insecticide. Pour plus d'informations, consultez le [BSV oléicole N°6](#) ou le site de France Olive rubrique « Oléiculteur » ; « Bulletin d'informations » pour la [fabrication](#) « maison » et la mise en place des pièges bouteilles. Si cette méthode est utilisée, les pièges doivent être en place.

Il est possible d'utiliser des barrières minérales ou des produits de biocontrôle présents dans la [liste des produits de biocontrôle](#) afin de protéger les fruits.



Autres maladies et ravageurs

Le tableau ci-dessous est un rappel des mesures prophylactiques à maintenir si vous observez ces maladies ou ravageurs dans vos parcelles. Ces derniers ont été plus précisément présentés dans les précédents BSV. Le risque est à évaluer selon l'historique de votre parcelle ainsi que les conditions météorologiques.

Maladies / Ravageur	Observations générales	Mesures prophylactiques	Informations complémentaires
Cochenille noire et <i>Philippia follicularis</i>	Présence dans le Var, la Drôme, l'Aude, les Alpes de Haute Provence, les Pyrénées Orientales et les Alpes-Maritimes	Éliminer les rameaux contaminés, favoriser les auxiliaires	Cochenille noire (France Olive) BSV Oléicole N°2
Cochenille farineuse (Pseudococcus)	Présente dans les Alpes-Maritimes		
<i>Metcalfa pruinosa</i>	Présente dans le Var et les Alpes-Maritimes	Lâchés de parasitoïdes Maîtrise de l'enherbement et de la fertilisation	BSV Oléicole N°9



Cochenilles noires et Philippia follicularis,
source : Centre technique de l'Olivier et
M. DAMIENS

Metcalfa pruinosa,
source : M. DAMIENS

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive - DURIEZ Jean-Michel

Centre Technique de l'Olivier - MESTDAGH Chloé – BOURHIS Mathilde

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Isabelle Casamayou – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais

Benoit Chauvin Buthaud – CA 26

Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault

Maud Damiens – CA 06

Lisa Gaoua – Coopérative oléicole La Balméenne

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB

Alex Siciliano – GOHPL

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA